

D.U. REPARATION JURIDIQUE DU DOMMAGE CORPOREL

Objectif général

S'initier, compléter ou actualiser ses connaissances en réparation du dommage corporel en acquérant les savoirs théoriques indispensables et approfondir les questions techniques relevant notamment des régimes d'indemnisation, de l'évaluation médico-légale, de l'évaluation financière et de l'incidence du recours des tiers-payeurs.

Public visé et capacité d'accueil :

Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

- Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession d'avocat
- M1 en droit avec 2 ans d'expériences
- DU Aptitude à l'expertise en dommage corporel

Cas particuliers :

Sur décision de la commission pédagogique, juriste justifiant de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la réparation du dommage corporel.

Capacité d'accueil :

Minimum 12 et maximum 20.

Durée de la formation :

1 an et est ouverte tous les ans

Date prévisionnelle du début de la formation :

Jeudi 03 septembre 2026

Enseignement, volume horaire et organisation :

Enseignement théorique :

Le volume global de la formation est de 100h en présentiel sur le site de Carreire, Université de Bordeaux.

Les cours ont lieu 1 semaine sur 4 à compter de la première semaine de septembre, le jeudi après-midi et le vendredi toute la journée.

Stages :

Un stage facultatif peut être effectué dans des structures telles que cabinet d'avocats, compagnies d'assurances, associations de victimes, experts médicaux...

Responsable pédagogique (+ adresse mail)

Professeur Laurent BLOCH

Professeur de droit privé Collège Sciences de la Santé
laurent.bloch@u-bordeaux.fr

Secrétariat pédagogique

julie.marsault@u-bordeaux.fr

Dossier de candidature à déposer en ligne
à partir du **01 Mai 2026**
jusqu'au **30 Juin 2026**

via le lien suivant :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Formation-continue/Diplomes-d-universite>

Tarif des frais de formation

Formation continue (RENF et REF s'il y a lieu) :

2500 € / an

3500 € / an

Votre contact administratif :
scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr